



### Coupe de France de Broussaillage Inter-Clubs de la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

Pour la première fois, la Société Centrale Canine et la Commission Terriers, Teckels et chiens de rouge avaient décidé d'organiser une Coupe de France de Broussaillage Inter-Clubs (sur ongulés).

Etaient donc conviés à cette manifestation la RAF (Fox Terriers), le Jagd Terrier Club, le Club des Amateurs de Teckels, le Club du Jack Russel et le CFATDT (Club Français de l'Airedale Terrier et Divers Terriers) que j'avais l'honneur de représenter officiellement.

Charge était à chacun des clubs participant :

- de sélectionner ses 4 chiens, à savoir les 4 chiens ayant obtenus les meilleurs pointages sur les épreuves sur ongulés de l'année organisées par le club avec comme critères imposés par la SCC que les chiens soient confirmés, détenteur d'un carnet de travail et que les propriétaires soient détenteur d'une licence et membre à jour de cotisation du club de race.
- de désigner un juge

Le décompte des pointages de nos épreuves établi, certains chiens et propriétaires n'ayant pu se libérer pour les dates prévues, ont donc été sélectionnés et engagés pour le CFATDT :

- Jersey – Femelle Welsh terrier à M. Laurent Didier
- Joey du Domaine de Joniève – Mâle Border Terrier à M. Jean Paul Jumeau
- Jäger – Mâle Welsh Terrier à M. Laurent Didier
- Gueville Give me Your Heart – Mâle Border Terriers à Mme Isabelle Lanfant

Le juge retenu pour le CFATDT était Monsieur Dominique Claisse

Monsieur Marson officiait pour les Jagd Terriers, Monsieur Rainon pour les Jack et Parson Russel, M Ledoyen pour les Teckels et M. Masuet pour les Fox Terriers.



Les épreuves se déroulaient samedi 2 et dimanche 3 juillet dans l'enclos des Templiers à Saint Micaud en Saône et Loire, un parc de 70 hectares bien vallonné et une population de 9 sangliers et 2 chevreuils.

L'organisation de cette première était assurée par le Jagd Terrier Club de France. Nous leur adressons un grand merci pour une organisation sans faille tant sur le plan matériel que convivial et soutenue par notre président de commission M. René Favre.

Les épreuves du samedi se déroulaient pour chaque club comme un broussaillage habituel, chaque chien étant jugé par le juge de son club et suivant le règlement du club en vigueur avec possibilité d'attribution du CACT.

A l'issue des résultats le chien ayant obtenu le meilleur pointage était qualifié pour la finale du dimanche.

Pour le CFATDT

- Jäger - Welsh Terrier – 200 points CACT
- Gueville Give Me your Heart – 195 points CACT
- Jersey – Welsh Terrier - 185 points Excellent
- Joe du Domaine de Joniève – Border Terrier – 141 points – Bon

Nous félicitons donc Jäger à M. Laurent Didier qui fut le finaliste de notre club.



Pour la finale du dimanche l'ordre de passage était comme habituellement tiré au sort, mais le juge devant suivre le chien également, les 4 autres juges étant postés et pouvant ainsi relayer les informations sur le travail du chien.

Le règlement de la finale avait été spécialement rédigé par la Commission et différait sur certains points des règlements habituel, en voici un aperçu :

« Le conducteur attaquera l'enceinte en compagnie de son chien jusqu'à la prise de connaissance de la voie de l'animal de chasse ou le lâchera dans celle-ci sans y pénétrer, le choix lui en incombera. Il pourra également relancer son chien à 3 reprises au prix de pénalités.

Au cas où le chien n'aurait pas pris connaissance d'un gibier, l'enceinte sera donnée au deuxième chien, chacun des chiens bénéficiant des mêmes conditions, à savoir 15 minutes.

Si un gibier est lancé par le second chien, le 1<sup>er</sup> chien est éliminé.

Quand le chien aura trouvé une voie il devra quêter avec persévérance sans le soutien de son conducteur et lancer l'animal de chasse.

Quand l'animal sera lancé le chien devra le faire sauter hors de l'enceinte en donnant à vue pour sur la voie chaude de l'animal ou bien le bloquer par un excellent ferme sans le soutien du conducteur.

Cette dernière phase déterminera l'arrêt de l'épreuve mais ne pourra en aucun cas dépasser 10 minutes. So le chien ne revient pas à son conducteur dans un délai de 30 minutes sans que cette absence soit due aux circonstances de chasse, ce dernier sera éliminer. »



Jäger, représentant du CFATDT, à l'issue du tirage au sort devait passer en 5<sup>ème</sup> position et serait jugé par M. Ledoyen

Aucun chien ne fut éliminé, mais certains diront nous eurent plus de chance que d'autres sur les enceintes travaillées, mais ce sont les hasards de la chasse.

A l'issue de la journée, le meilleur chien Médaille d'or fût le Parson Russel, second Médaille d'argent le Fox terrier poil lisse et troisième Médaille de bronze le Jagd Terrier.

Le Welsh et le Teckel n'ayant en rien démerité dans cette épreuve de très haut niveau.



A la remise des récompenses, nous fûmes plus que ravis de nous voir remettre pour le CFATDT la coupe de la SCC du meilleur Club de Race qui récompensait le club dont les participants avaient obtenu le meilleur cumul de pointage sur les épreuves par club du samedi, et comme le soulignait le Président de la CCTR, M. René FAVRE, pour un club dont aucune des races n'est soumise au travail.

Cette première coupe de France de broussaillage inter club 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Groupe de la SCC fut une magnifique et mémorable expérience, qui sera réitérée les années suivantes avec une organisation tournante au sein des différents clubs, et nous aurons le plaisir l'année prochaine d'être reçus par le Club des Jack Russel.

Brigitte Belin Bernaudin  
Responsable Commission Travail